

Le 26 août 2003

Monsieur André Harvey  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 15 septembre 2003.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet. Si d'autres demandes m'étaient formulées au cours de la période d'information et de consultation publiques présentement en cours, elles vous seront acheminées dès réception.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thomas J. Mulcair

p.j.